



Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

http://www.sies.fr

Élection présidentielle.

Le **SIES**, par essence indépendant de tout parti politique, ne donnera aucune consigne de vote pour l'élection présidentielle, ni pour les élections législatives qui suivront. Cependant, la partie du programme des candidats consacrée à l'enseignement relève de son champ d'analyse et d'intervention.

Le **SIES**, fidèle à ses valeurs et à ses mandats, s'oppose depuis sa création à tout projet visant à poursuivre la destruction méthodique d'une École Républicaine dont la capacité à instruire des élèves issus de toutes les catégories socio-professionnelles de la population et à leur permettre de s'élever socialement avait fait ses preuves et était enviée par bien des pays dans le monde, voire prise comme modèle par certains.

Les projets refusant de rompre avec les dogmes de « l'élève au centre du système », du « droit à la réussite de tous les élèves » (sans fournir d'efforts) et du collège unique, visant à poursuivre le démantèlement de la Fonction Publique et la territorialisation de l'Éducation Nationale en s'inscrivant dans la lignée des réformes des ministres Peillon, Vallaud-Belkacem et Blanquer, sont aux antipodes de nos revendications et aspirations. Enseigner à des classes surchargées à l'extrême est particulièrement pénible, a fortiori lorsqu'elles sont composées d'une forte proportion d'élèves qui n'ont ni le niveau scolaire requis, ni le comportement attendu, que le passage automatique façon tapis roulant conduit du primaire au lycée, puis à l'université quand le baccalauréat est distribué avec un taux de réussite de 90 %.

Viscéralement attaché au Code des pensions civiles et militaires et au calcul de la pension civile à partir de l'indice de rémunération détenu par l'agent durant les six derniers mois de sa carrière, le **SIES** est farouchement opposé à la mise en place d'une retraite par points et au report de l'âge légal de départ en retraite que le « président - candidat » veut repousser à 65 ans.

Ce que nous qualifions de « syndrome de l'innovation » touche tous les niveaux de notre institution. Nous assistons à un véritable concours Lépine entre académies et entre projets d'établissement loufoques imposés aux professeurs par certaines directions. **La norme que les pédagogistes cherchent à imposer est la suivante.**

- 1 / Tout ce qui est innovant et si possible ludique est bon, quitte à renoncer à transmettre des savoirs et à instruire les élèves.
- 2 / Il faut préférer n'importe quel gadget pédagogique à la mode aux méthodes dites traditionnelles qui ont fait leurs preuves.
- 3 / Il faut animer plutôt que professer.
- 4 / L'élève doit être considéré comme étant au niveau du professeur.
- 5 / Le parent d'élève est roi.
- 6 / Le professeur doit devenir un simple fonctionnaire d'exécution.

Le SIES ne s'y résoudra jamais et continuera de dénoncer et combattre la désinstruction !

Qu'un professeur affirme qu'il est cadre A et que le cœur de son métier consiste à traiter le programme des classes dont il a la charge, à instruire les élèves, à les encourager à fournir des efforts pour qu'ils réussissent et qu'ils développent et atteignent le maximum de leurs capacités, suffit aujourd'hui à ce qu'il soit qualifié d'atrocité « réactionnaire » par certains « progressistes ». Pourtant, quelle belle ambition de **défendre et de faire vivre la méritocratie**, fondement de notre République.

Le SIES sera toujours aux côtés des professeurs empêchés d'instruire les élèves qui leur sont confiés, empêchés de réaliser leur travail, que ce soit par leur hiérarchie, par les pédagogistes, par certains élèves ou certains parents d'élèves.

Ces professeurs à qui des inspecteurs reprochent de « trop parler » en cours et de transmettre les savoirs et savoir-faire de la discipline qu'ils aiment et pour laquelle ils ont réussi un difficile concours.

Ces professeurs à qui la hiérarchie et des syndicats démagogues demandent de subir sans rien dire les « incivilités », les insultes, les menaces, les violences, au nom de la « bienveillance », du contexte local, des difficultés sociales et du « bien-être de l'élève ». **Nous défendons également le bien-être des professeurs et des autres personnels, leur droit au respect et à la sécurité sur le lieu de travail, leur droit à des conditions de travail dignes qui ne dégradent pas leur santé physique et psychique.**

Ces professeurs à qui il est reproché d'être « trop exigeants », de noter sévèrement, de « décourager les élèves » et sur lesquels des pressions scandaleuses sont exercées pour qu'ils modifient leur notation ou leurs appréciations afin d'acheter la paix sociale ou d'atteindre des objectifs chiffrés.

Bien que cela ne plaise pas à tout le monde, le **SIES** n'abandonnera pas ses revendications et continuera d'aborder les sujets qui fâchent. D'autres syndicats ont quant à eux abandonné depuis longtemps la défense des intérêts matériels et moraux de notre profession pour se faire les porte-paroles de certaines associations de parents d'élèves politisées ou de mouvements lycéens ou étudiants téléguidés. Rejoignez et renforcez le **SIES** pour que votre voix soit entendue et défendue.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du **SIES**